

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup tenue le 8 juin 2021, à 19 h 30, via la plateforme Teams, à laquelle il y a quorum sous la présidence de madame Magali Émond, présidente.

#### CA 2021-06-0070      TARIFICATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, D'HÉBERGEMENT ET DE REPRÉSENTATION 2021-2022

**CONSIDÉRANT QUE** la *Politique concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation* prévoit la détermination annuelle de la tarification;

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-François Lévesque :

**QUE** la tarification concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation pour l'année scolaire 2021-2022 soit la suivante :

- un taux fixe de 4,40 \$ par déplacement de 5 kilomètres et moins, soit 10 kilomètres et moins pour l'aller et le retour, du point de services, de l'école ou du centre;
- un taux de 0,44 \$ par kilomètre pour les frais de déplacement auquel s'ajoutent 0,05 \$ par kilomètre lorsqu'il y a covoiturage;
- 49 \$ par jour pour les frais de repas, soit 10 \$ pour le déjeuner, 17 \$ pour le dîner et 22 \$ pour le souper à l'intérieur du territoire;
- 54 \$ par jour pour les frais de repas, soit 10 \$ pour le déjeuner, 17 \$ pour le dîner et 27 \$ pour le souper à l'extérieur du territoire;
- une allocation de 30 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

*Adoptée à l'unanimité.*

Copie certifiée conforme,  
Rivière-du-Loup, le 22 juin 2021

La secrétaire générale,



Geneviève Soucy